Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

## Donnons une deuxième vie à nos appareils usagés



## Identification des appareils électriques ou électroniques collectés









🚺 Nème en panne, les appareits daivent être déposés propres, Eien vides de leur contenu et dans le meilleur état possible

## Dispositifs de collecte et devenir

Si vous souhaitez vous séparer de vos anciens appareils électriques ou électroniques, vous disposez de 3 solutions éco-responsables :





3 SOLUTIONS



Une collecte ponctuelle sur votre commune réalisée par Emmaüs

Un dépôt dans les déchèteries du territoire de l'Agglomération du Choletais

Un dépôt de votre ancien appareil auprès des distributeurs lors de l'achat d'un appareil neuf

contactechets@choletagglomeration.fr N° Vert 0800 97 49 49



